

300 MOTS POUR EN PARLER...

CONTRATS, COMPTERAS PAS ...

Chaque décennie est marquée par une tendance ou un événement qui la caractérise. Les années 60 ont été les témoins de l'avènement de la société de consommation, avec son affluence de biens d'équipement et le développement des organismes de crédit. Les années 70, quant à elles, ont vu l'idéal de Mai 68 s'envoler peu à peu, les premiers chocs pétroliers, le retour du chômage et les débuts du surendettement. Les années 80 furent celles du règne de l'individu et du développement de l'informatique, les années 90 ont été marquées par une révolution technologique (arrivée du téléphone portable et du numérique) et les années 2000 ont permis la cohabitation de l'hyper consommateur et de la consommation responsable.

Que pourrions-nous dire des années 2010 ? Trop tôt pour le savoir. En attendant, ce qui définit le mieux ce début de 21^{ème} siècle n'est pas un produit mais plutôt un mode de consommation : le contrat. Nous sommes rentrés de plein pied dans l'ère de la contractualisation de l'acte d'achat, avec sa cohorte d'abonnements, de mensualisations et de prélèvements automatiques en tous genres. Nos charges fixes n'ont jamais été aussi nombreuses, et si pendant longtemps, elles furent associées au logement, elles sont de plus en plus étroitement liées à l'individu. Le téléphone portable, internet, la télévision à péage, les forfaits bancaires, les abonnements à des magazines par prélèvement (presse féminine, économique,...), à des instituts de beauté (Bodyminute, etc.), ou pour des sociétés proposant des régimes (Jenny Craig, Weight Watchers, Dukan,...). Ces nouvelles charges fixes, liées à la personne, occupent une place de plus en plus importante dans le budget familial, au détriment du « reste à vivre », c'est-à-dire de l'argent dont nous disposons, une fois les factures et les prélèvements payés, pour les dépenses courantes (nourriture, vêtements, loisirs,...). Cette tendance lourde pose une question : combien de contrats pourrions-nous encore empiler les uns sur les autres avant l'asphyxie budgétaire ?...

L'INFO EN +

Le **Conseil Régional Poitou-Charentes**, en partenariat avec la ville de Cognac, a organisé le 9 avril dernier la quatrième édition du concours de la restauration collective « Des talents, des papilles ». Dans le cadre des nombreux ateliers proposés lors de cette manifestation, l'IFCCAC a animé celui sur « l'alimentation et le budget familial », proposant une réflexion sur les « nouveaux » produits de base qui conditionnent une partie de nos habitudes alimentaires.

Contact : Florence EON, Direction Education CR
F.EON@cr-poitou-charentes.fr

*€conovie :

«science du quotidien» qui consiste à appliquer des principes économiques et philosophiques de base à notre vie quotidienne, ceci dans le but d'optimiser le rapport :

- moyens financiers
- objectifs de vie
- satisfaction obtenue
- sécurité...



LES BRÈVES...

Vie quotidienne :

Selon une enquête TNS SOFRES, 73% des adolescents de 12 à 17 ans possèdent un téléphone portable. 29% des collégiens et 58% des lycéens avouent avoir déjà utilisé leur mobile en plein cours. (source Le Figaro)

Consommation :

En France, on comptait près de 62 millions d'abonnés (nombre de cartes SIM en service) à la téléphonie mobile au quatrième trimestre 2010. (source le journal du net)

Culture :

A lire ... Une Anthologie, de JIRÔ TANIGUCHI, aux éditions Casterman (BD).

A écouter... l'album de SELAH SUE, au titre éponyme.

Retrouvez l'ensemble des chroniques de l'€conovie sur le site : <http://ifccac.free.fr>

